

Communiqué de presse | 2 juillet 2024

Le CCCA-BTP et la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France Partenaires pour valoriser l'excellence des métiers du BTP de l'apprentissage

Christophe Possémé, président du CCCA-BTP, et Jean-François Girardin, président de la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France (SnMOF), ont signé le 2 juillet une convention de partenariat pour une période de trois ans, qui s'inscrit pleinement dans le partage de leur même ambition : valoriser l'excellence des métiers du BTP et en particulier la voie de l'apprentissage pour s'y former. Dans ce cadre, le CCCA-BTP sera officiellement partenaire de tous les métiers du bâtiment et des travaux publics inscrits au concours Un des Meilleurs Apprentis de France (MAF), organisé par la SnMOF.

Le CCCA-BTP, expert de la pédagogie de l'alternance depuis plus de 80 ans et accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP, a notamment pour mission de promouvoir les métiers du BTP auprès des jeunes et les voies de formation professionnelle qui y conduisent, en particulier l'apprentissage. À ce titre, il s'inscrit dans une démarche stratégique de promotion d'excellence des métiers du BTP et de la formation professionnelle, en particulier par la voie de l'apprentissage.

La SnMOF est l'association qui rassemble les lauréats du titre Un des Meilleurs Ouvriers de France et organise chaque année le concours Un des Meilleurs Apprentis de France, décliné au niveau départemental, régional et national dans 120 métiers. Pour participer, les candidats, âgés de moins de 21 ans, doivent être sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage et suivre une formation professionnelle admise dans le concours : CAP, bac professionnel, mention complémentaire.

Le CCCA-BTP et la SnMOF réunis par des valeurs communes

Le CCCA-BTP et la SnMOF partagent des valeurs communes, qui animent tant les professionnels du BTP que les MOF, quelle que soit leur filière professionnelle. Aux côtés des jeunes, ils assurent leur formation, transmettent leur savoir-faire et leur savoir-être, favorisent et promeuvent leur insertion professionnelle et sociale au sein des entreprises et de la collectivité nationale.

- **L'excellence**, car la maîtrise du geste ne s'improvise pas. Elle s'acquiert grâce à la formation professionnelle, en particulier par la voie de l'apprentissage. La promotion et le développement de l'excellence sont au cœur de la démarche et des actions des deux partenaires.
- **Le partage**, car l'exercice des métiers, comme dans le secteur du BTP, est un travail d'équipe. Ce sont des métiers dans lesquels la solidarité est très importante, notamment sur les chantiers.
- **La transmission des métiers**, qui est dans l'ADN des entreprises, notamment celles du BTP. Les professionnels du BTP ont toujours été très investis dans la formation professionnelle des jeunes à leurs métiers.

Le CCCA-BTP, partenaire du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » organisé par la SnMOF

Les deux partenaires partagent des objectifs communs, notamment en termes de promotion des métiers et de l'apprentissage, comme voie de formation d'excellence, de réussite et d'insertion professionnelle et sociale, mais également en termes de reconnaissance de l'excellence des parcours de formation et de vie des jeunes, en particulier des apprentis.

À ce titre, avec ce partenariat, le CCCA-BTP devient partenaire du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » (MAF) organisé chaque année par la SnMOF, qui comprend notamment seize métiers du bâtiment. En 2024, parmi les 6 731 jeunes inscrits au concours, 1 347 apprentis du BTP ont participé. Le concours permet de valoriser l'excellence et le talent des apprentis du BTP, mais contribue aussi à promouvoir la richesse et la diversité des métiers du bâtiment et des travaux publics auprès d'un large public, en particulier les jeunes en recherche d'une orientation professionnelle. Il est aujourd'hui toujours si important de susciter auprès des jeunes de nouvelles vocations pour les métiers du bâtiment et des travaux publics, qui sont les futures forces vives des entreprises.

Dans le cadre du partenariat, des professionnels du BTP aux jurys des épreuves nationales du concours MAF. Les deux partenaires travailleront également, entre autres :

- à la possibilité d'intégrer dans la liste des métiers inscrits au concours MAF des métiers des travaux publics, car seuls les métiers du bâtiment^(*) font aujourd'hui partie du concours ;
- aux moyens de matérialiser pour les apprentis du BTP lauréats du concours MAF le fait d'être primé.
- à favoriser et faciliter la mise en relation avec les présidents régionaux pour l'organisation de rencontres au niveau régional rassemblant tous les apprentis inscrits au concours MAF dans les métiers du BTP ;

(*) - Charpentier bois, carreleur-mosaïste, couverture bâtiment, électricien, électrotechnicien, installateur thermique, ornemaniste en couverture, maçon, menuisier agenceur, ornemaniste en couverture, peintre applicateur de revêtement, plâtrier-plaquiste, serrurier-métallier, solier-moquettiste, tailleur de pierre, zingueur.

Le mot de Christophe Possémé, président du CCCA-BTP : « *Ce partenariat s'inscrit dans le développement des démarches d'excellence, de partage et de transmission que nous partageons avec la SnMOF. L'excellence, car la maîtrise du geste ne s'improvise pas, elle s'acquiert grâce à la formation, en particulier par l'apprentissage. Le partage et la transmission, car ces deux valeurs animent les professionnels du BTP (nombre d'entre eux sont Meilleurs Ouvriers de France), comme les MOF, aux côtés des jeunes, pour transmettre leur savoir-faire et leur savoir-être. À ce titre, l'organisation du concours MAF, auquel nous sommes heureux et fiers de nous associer, a valeur d'exemple pour susciter des vocations pour nos métiers du BTP. Il n'est qu'à voir la beauté et l'excellence des œuvres réalisées à cette occasion pour mesurer combien les apprentis exercent leur métier avec passion et fierté. C'est pour toutes ses raisons que le partenariat que nous mettons en place entre nos deux organisations est si important, au profit de l'intérêt général des métiers et de nos professions. »*

Le mot de Jean-François Girardin, président de la SnMOF : « *La Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France et le CCCA-BTP ont le plaisir d'annoncer la mise en place d'un premier partenariat. Cette collaboration inédite marque le début d'une relation privilégiée entre deux acteurs majeurs du secteur de l'artisanat et de la formation professionnelle aux métiers de la construction en France. Ce partenariat s'inscrit dans une démarche d'excellence et d'innovation visant à renforcer les liens entre les Meilleurs Ouvriers de France et les professionnels du BTP. En unissant leurs compétences et leur savoir-faire, la SnMOF et le CCCA-BTP ambitionnent de promouvoir l'excellence artisanale, des métiers et de contribuer au développement qualitatif du secteur de la construction. Ce partenariat met également en évidence l'importance du concours Un des Meilleurs Apprentis de France, soutenu par le CCCA-BTP, qui valorise seize métiers du bâtiment en formant et accompagnant les jeunes professionnels vers l'excellence afin de faire reconnaître leur expertise. Cette collaboration ouvre de nouvelles perspectives d'échange, de partage et de valorisation des métiers d'exception, permettant ainsi de mettre en lumière le talent et la passion des artisans dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.»*

À propos du CCCA-BTP

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Expert de la pédagogie de l'alternance depuis plus de 80 ans et accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP, le CCCA-BTP est un interlocuteur privilégié des organismes de formation du BTP. Grâce à son offre de services, il les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique sur l'ensemble des territoires.

Le CCCA-BTP fait de l'innovation un marqueur fort de son action. Il soutient les expérimentations et les projets innovants, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences...) et aux besoins des entreprises. Il a créé la 3C.Académie, pour accompagner la montée en compétences des salariés des organismes de formation aux métiers du BTP, quel que soit leur métier. Il a également créé WinLab', éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain, ainsi que l'Accélérateur pédagogique du BTP, pour partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation aux métiers du BTP.

>> ccca-btp.fr | f : 3cabtp | I : 3cabtp | @3cabtp | Y : 3cabtp | in : 3cabtp

À propos de la SnMOF

Fondée en 1929, la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1952. Sa création intervient juste après la deuxième exposition nationale du travail, à l'initiative de René PETIT (MOF 1927 Ebéniste) qui craignait qu'une fois le titre obtenu les lauréats ne retombent dans l'anonymat sans même avoir eu l'occasion de mieux connaître les autres Meilleurs Ouvriers de France ou de valoriser leur diplôme auprès du Grand Public. Depuis, la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France n'a cessé de croître et de se développer de façon à aller au-delà de l'amicale et à mener une politique proactive. Avec plus de 1500 adhérents, la SnMOF est l'association la plus représentative des lauréats du titre. Elle porte et véhicule les valeurs d'excellence, d'innovation et de précision tout en faisant la promotion des 200 métiers représentés au concours, qu'ils soient issus de l'artisanat, de l'industrie des métiers d'arts ou des métiers du luxe - aussi bien France qu'à l'international. Empreinte d'un fort devoir de transmission et soucieuse de la préservation des savoir-faire qu'elle fédère, elle crée le concours Un des Meilleurs Apprentis de France réservé aux jeunes en formation professionnelle âgés de 16 à 21 ans. Actuellement ce concours représente plus de 120 métiers.

>> meilleursouvriersdefrance.info | f : meilleursouvriersdefrance | I : meilleursouvriersdefrance
@ meilleursouvriersdefrance | in : Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France